

# Conseils communaux

## Séance du 13 juillet 2011

Madame Carlier, Echevine, est excusée.

Madame Farvacque, Messieurs Leclère, Cornet et Scius, conseillers communaux sont excusés.

À l'unanimité approuve le compte 2010 du CPAS et les annexes :

Compte résultat s'équilibre à 850.332,99 €

Bilan 2010 s'équilibre à 665.442,77 €

À l'unanimité approuve le compte 2010 de la Fabrique

Recettes	Dépenses	Résultat Boni	Intervention communale
19.640,41	8.708,48	10.931,93	4.743,25

Prend connaissance de la composition du conseil de la Fabrique d'église et du Bureau des Marguilliers de Rendeux-Haut.

À l'unanimité approuve la décision du Collège du 09/06/2011 sollicitant une inscription budgétaire dans le cadre de l'impression du livre « Un autre regard sur ... nos églises et nos chapelles ».

À l'unanimité décide d'accorder les avantages sociaux suivants aux écoles communales et libres :

- Organisation de cantines scolaires.
- Organisation de l'accueil avant et après les cours et garderie de midi.
- L'accès et le transport à la piscine.

À l'unanimité décide d'allouer pour l'exercice 2011 au SI Marcourt-Beffe un subside de fonctionnement de 2500 € et une subvention de 300 € pour l'organisation du salon des produits de bouche.

À l'unanimité décide d'octroyer les subventions suivantes à la MCFA pour 2011 :

- Subvention annuelle MCFA : 1718,50 €
- Subvention projet CEC : 3044,20 €

À l'unanimité décide d'octroyer en 2011 une subvention de 5000 € à l'ASBL GAL Pays de l'Ourthe pour couvrir ses frais de fonctionnement.

À l'unanimité décide de procéder aux travaux de peintures intérieures de l'Eglise de Rendeux-Haut et approuve le cahier spécial des charges.

À l'unanimité décide d'acquérir 1 silo pour l'approvisionnement en sel de déneigement.

À l'unanimité décide d'approuver le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un coordinateur sécurité

santé dans le cadre des travaux de construction du garage communal (phase II).

À l'unanimité décide d'approuver la cession du marché d'aménagement du carrefour de Hamoul Plan Mercure à l'entreprise Lambert Frères au prix de l'adjudication et approuve la convention de marché à intervenir entre la commune l'entreprise TRCT Bonfond et la SA Lambert Frères.

À l'unanimité décide d'acquérir du matériel scolaire pour l'école communale au montant estimatif et indicatif de 9000 € TVAC.

Prend connaissance des arrêtés du Bourgmestre et des autorisations de chantier.

Prend note des approbations de tutelle en diverses matières

À l'unanimité décide de déclasser et de vendre un excédent de voirie à Devantave.

À l'unanimité décide de solliciter l'autorisation de déplacer partiellement l'ancien sentier communal n°44 traversant la propriété de la Laiterie de Chéoux.

À l'unanimité décide de vendre de gré à gré 3 emplacements à bâtir à Devantave cadastrés comme suit :

- Commune de Rendeux 4ème division Marcourt
  - Section A - 330 A/Pie de 12,39 a
  - Section A - 330 A/Pie de 10,82 a
  - Section A - 619 A/Pie de 18,14 a

À l'unanimité décide d'accorder l'autorisation à Monsieur et Madame Lemaire-Grandjean de mettre en vente la maison et le terrain, le tout constituant le lot 9 au lotissement communal de Chétenne.

À l'unanimité décide d'approuver :

- la composition de la commission communale d'accueil ATL
- La convention ONE/commune
- Le règlement d'ordre intérieur

### Huis-clos

À l'unanimité ratifie les délibérations du Collège concernant des désignations d'enseignants;

Approuve les emplois vacants à l'école communale pour l'année scolaire 2011-2012.

Prend connaissance des candidatures enregistrées au 31 mai 2011 tant pour les prioritaires que par classement.

À l'unanimité approuve la délibération désignant un instituteur primaire à la fonction de Directeur faisant fonction en remplacement du Directeur titulaire en congé de maladie.